FICHE SANTÉ

Collecte de cheveux pour une analyse de métaux

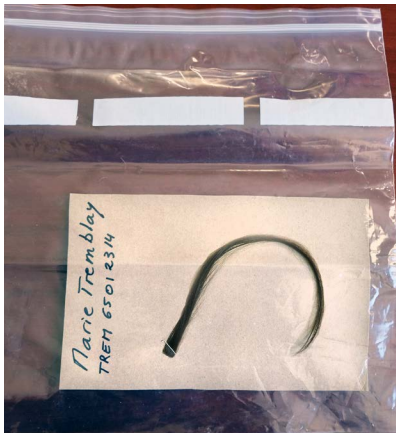

Votre médecin vous a prescrit une analyse de métaux. Cette fiche vous explique le test et les étapes que vous devez suivre.

Pourquoi dois-je faire cette analyse ?

Votre médecin soupçonne que vous avez été exposé à des métaux (ex. : plomb, mercure).

L'analyse de métaux dans les cheveux vient compléter les analyses de sang et d'urine. Elle permet de détecter des traces plus anciennes de métaux.

Les résultats de l'analyse peuvent aider à poser un diagnostic ou à choisir un traitement.

En quoi consiste l'analyse de métaux ?

Elle consiste à prélever une mèche de cheveux et à l'analyser en laboratoire pour voir si elle contient des traces de métaux.

Quelle est la marche à suivre pour prélever les cheveux ?

1 Écrivez sur un carton d'environ 12 cm X 20 cm (5 po X 8 po) :
- votre nom
- votre prénom
- votre numéro de carte d'assurance-maladie

2 Lavez vos cheveux et séchez-les.

3 Prenez une mèche de cheveux au haut de la nuque. Elle doit avoir au moins l'épaisseur d'un gros lacet de soulier (0,5 cm). Puis, coupez-la très près de la peau.

4 Fixez la mèche sur le carton à l'aide d'une brocheuse (agrafeuse). **Ne pas utiliser de papier collant (adhésif).**

5 Pointez le côté de la racine à l'aide d'une flèche.

4 005 524

737 © 2020 - Dernière révision : Janvier 2025

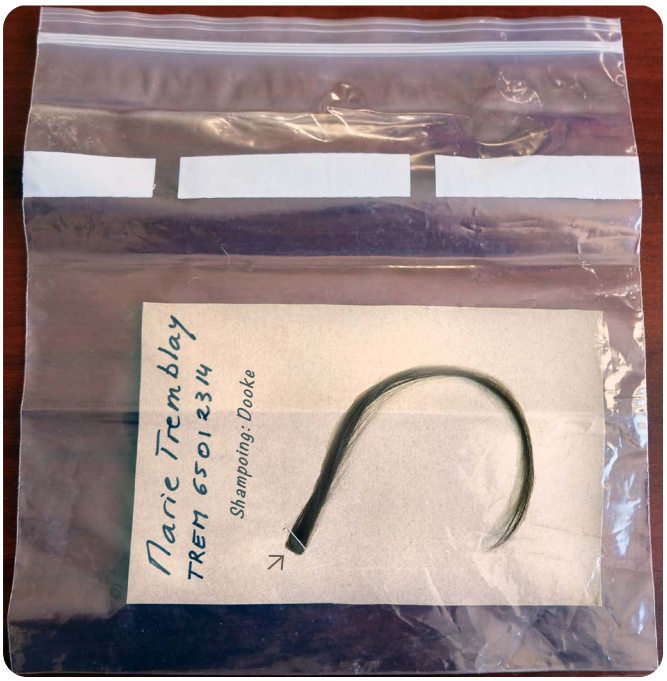

6 Écrivez sur le carton quel shampoing vous avez utilisé et si vos cheveux ont reçu un traitement spécial (ex. : permanente, coloration).

7 Mettez le carton dans un sac de plastique étanche de type Ziploc.

Où dois-je apporter le prélèvement ?

Apportez le sac bien identifié au Centre de prélèvements du CHUM, entre 7 h et 14 h 30 du lundi au vendredi.

- **1000, rue Saint-Denis, Montréal H2X 0C1**

N'oubliez pas d'apporter l'ordonnance de votre médecin.

Quand aurai-je mes résultats ?

Les laboratoires du CHUM ont besoin d'environ 3 semaines pour faire l'analyse. Votre médecin fera le suivi avec vous après.

À qui m'adresser pour obtenir de l'aide ou poser des questions ?

Si vous avez des questions à propos de la collecte de cheveux, appelez le Centre de prélèvements.

- **514 890-8000, poste 8349**

Pour toute autre question, y compris au sujet de vos résultats, contactez votre médecin.

RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.

Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site **chumontreal.qc.ca/fiches-sante**

Questions

Autorité responsable : Jérôme Ducournau, chef de service
Identifiant : 06-PREL-DOC-182028, version 02
Date d'entrée en vigueur : 15 janvier 2025

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca

06-PREL-DOC-182028

Ce document est protégé sous la licence Creative Commons